



Communiqué de presse

Le CMFC met l'accent sur les considérations particulières à la santé autochtone dans la formation médicale

(Le 12 novembre 2020, Mississauga, ON) Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) a le plaisir de publier le *CanMEDS–Médecine familiale : Document d'accompagnement sur la santé autochtone*.¹ Ce document présente un aperçu des considérations propres aux Autochtones à prendre en compte dans tous les domaines de l'activité professionnelle des médecins, de l'expertise médicale à la promotion de la santé et à l'érudition. Élaborée par le Comité sur la santé autochtone du CMFC, cette importante ressource se veut un complément à *CanMEDS–Médecine familiale 2017*, un référentiel qui décrit les compétences et les habiletés essentielles des médecins de famille au Canada. Elle vise également à améliorer de façon optimale la santé autochtone par un engagement envers l'apprentissage permanent.

Le document détaille les sept rôles CanMEDS-MF — expert en médecine familiale, communicateur, collaborateur, leader, promoteur de la santé, érudit et professionnel — et définit chacun dans le contexte de la tradition autochtone. Il insiste sur la nécessité de soutenir les relations thérapeutiques et de créer une expérience culturellement sécuritaire qui tient compte des besoins, des circonstances et des forces propres aux patients inuits, métis et des Premières Nations et à leurs communautés.

« Cette ressource fournit aux éducateurs médicaux et aux chefs de file universitaires un référentiel pour préparer les apprenants à dispenser des soins qui témoignent d'un respect authentique pour les réalités culturelles, historiques, politiques et sociales des peuples autochtones », explique D^{re} Sarah Funnell, membre du Conseil d'administration et coprésidente du Comité sur la santé autochtone du CMFC. « Les médecins de famille sont souvent le premier point d'accès aux soins pour les patients. Il est donc impératif qu'ils aient les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour entretenir des interactions thérapeutiques efficaces, à la fois culturellement sécuritaires, éclairées et exemptes de racisme et de discrimination. »

¹ *CanMEDS–Médecine familiale : Document d'accompagnement sur la santé autochtone.*
<https://www.cfpc.ca/CFPC/media/PDF/CanMEDS-IHS-FRE-web.pdf>

Ce document est une ressource pour les médecins de famille tout au long du continuum de la formation pédagogique : formation prédoctorale et postdoctorale, formation en compétences avancées et développement professionnel continu. Il peut être utilisé par d'autres intervenants qui travaillent avec les médecins de famille dans les domaines de l'éducation médicale, de la recherche en médecine de famille, de l'amélioration continue de la qualité et, plus largement, dans le système de santé. Ce document d'accompagnement peut aider les programmes de résidence en médecine de famille à concevoir des outils culturellement appropriés pour la formation, l'évaluation et le développement professoral.

Par ce travail, le CMFC poursuit dans la lignée de son document intitulé ***Conséquences du racisme systémique sur la santé des populations autochtones du Canada et les soins de santé qui leur sont offerts***.² Il reconnaît le rôle du racisme systémique dans les disparités sanitaires et sociales qui touchent les peuples autochtones du Canada. Compte tenu de cette reconnaissance et à la lumière du rapport *Commission de vérité et réconciliation : Appels à l'action*, il est important que les médecins de famille maîtrisent des compétences en santé autochtone afin de dispenser des soins de la meilleure qualité à cette population.

À propos du Collège des médecins de famille du Canada

Représentant plus de 40 000 membres d'un bout à l'autre du pays, le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) est l'organisme professionnel qui établit les normes et procède à l'agrément des programmes de formation postdoctorale en médecine de famille dans les 17 facultés de médecine du Canada. Il examine et certifie les programmes et les documents de développement professionnel continu qui permettent aux médecins de famille de satisfaire aux exigences de la certification et de l'obtention du permis d'exercice. Le CMFC offre des programmes et services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine de famille et défend les intérêts de la spécialité de médecine de famille, des médecins de famille et de leurs patients.

-30-

Personne-ressource

Susan Monic

Responsable, Service des communications

Le Collège des médecins de famille du Canada

Tél. : 905 629-0900, poste 432

² *Conséquences du racisme systémique sur la santé des populations autochtones du Canada et les soins de santé qui leur sont offerts*.

https://portal.cfpc.ca/ResourceDocs/uploadedFiles/Resource/_PDFs/Communique_SystemicRacism_FRE.pdf

Courriel : smonic@cfpc.ca